

LES cotisations

ADHÉRENT PRINCIPAL SANTÉ + PRÉVOYANCE

COTISATION MENSUELLE

- de 30 ans	2,12%	du traitement indiciaire brut*
30 ans et +	2,50%	

BÉNÉFICIAIRE CONJOINT SANTÉ

- de 65 ans	36 €
65 ans et +	51,75 €

BÉNÉFICIAIRE ENFANT SANTÉ

- de 12 ans	4 €
12-14 ans	6 €
15-17 ans	8 €
18 ans et +	20 €

(*) + indemnité de résidence et indexation Ile de la Réunion quand elles sont perçues

(**) Chaque parent peut couvrir gratuitement un enfant de - de 12 ans.